

SYNTHESE
A L'ATTENTION DU BUREAU METROPOLITAIN

RAPPORT N°

Rapport d'Activité 2022 du groupement SPL Façonéo Mobilité - RTM pour l'exploitation du réseau de transport Les Lignes de l'agglo

La Métropole a confié, à son opérateur Interne, la SPL Façonéo Mobilité, associée avec la Régie des Transports Métropolitains, l'exploitation du réseau de transport en commun les Lignes de l'Agglo, dans le cadre d'un Contrat d'Obligation de Service Public, pour la période du 27 août 2017 au 31 décembre 2021. La Métropole a choisi de prolonger la durée du contrat au 31 décembre 2022, par l'avenant 3.

Compte rendu d'Activité 2022 :

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivité Territoriales, le délégataire a remis son rapport annuel d'activité.

En 2022, le réseau des Lignes de L'Agglo enregistre 6.173 millions voyages contre 5 470 millions en 2021, soit une progression de 12.8 %.

Les ajustements d'offre et la proximité avec le territoire ont permis de répondre aux attentes des voyageurs lors de la reprise d'activité.

Toutefois, le niveau de fréquentation reste en deçà du niveau de 2019 (- 5.48 %).

L'année 2022 sur le périmètre parc et maintenance a été principalement marquée par 2 évènements significatifs en cette dernière année de contrat OSP :

1. Les grandes difficultés rencontrées sur la flotte des 10 véhicules MAN GNV hybrides mis en service depuis novembre 2021
2. La préparation aux opérations de transfert des 35 véhicules possédés en propre par l'opérateur interne, ainsi que la restitution des 10 véhicules mis à disposition par l'Autorité Organisatrice de la Mobilité :

Concernant la qualité de service, le taux de conformité global 2022 s'élève à 97.38 %, en légère évolution par rapport à 2021 (96.43%).

Pour l'année 2022, le compte-rendu financier fait apparaitre pour l'opérateur interne des recettes à hauteur de 16 984 K€ et des charges à hauteur de 16 040 K€ soit un résultat de 945 K€

Après 2 années de crise sanitaire et un contexte international tendu avec des conséquences énergétiques et économiques sur l'Europe, il devient urgent de lutter contre le changement climatique.

C'est en ce sens que l'objectif a été, au cours de l'année 2022, de maintenir la promotion des transports collectifs pour lutter contre la dépendance massive à la voiture individuelle.

Les ajustements d'offre et la proximité avec le territoire ont permis de répondre aux attentes des voyageurs lors de la reprise d'activité. Le niveau de fréquentation a ainsi pu dépasser celui de 2021 avec **6 172 264 voyageurs sur 2022**, soit une progression de **+12.83 %**.

	2021	2022	Variation
Chiffre d'Affaires (hors produits d'exploitation) (1)	15 504 837 €	16 984 322 €	9.54%
Produits d'exploitation (2)			
<i>dont Contribution Financière Forfaitaire - pénalités</i>	<i>13 583 432 €</i>	<i>14 865 003 €</i>	<i>9.43%</i>
Charges d'exploitation (3)	14 548 610 €	16 039 514 €	10.25%
è dont redevance versée à la Métropole			
Résultat d'exploitation (a) = (1) + (2) - (3)	956 227 €	944 808 €	-1.19%
Produits financiers (4)			
Charges financières (5)			
Résultat financier (b) = (4) - (5)			
Résultat courant avant impôts = (a) + (b)	956 227 €	944 808 €	-1.19%
Produits exceptionnels (6)			
Charges exceptionnelles (7)			
Résultat exceptionnel (c) = (6) - (7)			
Impôts sur les bénéfices (d)			
Résultat net = (a) + (b) + (c) - (d)	956 227 €	944 808 €	-1.19%

Conclusion générale :

Alors que les habitudes de mobilité, après 2 années de crise sanitaire, commencent à trouver une certaine stabilité avec l'institutionnalisation du télétravail dans les rythmes de fonctionnement des entreprises, le recours au covoiturage et à l'usage plus prononcé de mode doux, la place de l'usage du réseau des Lignes d'agglo permet d'établir un niveau de fréquentation quasi équivalent à celui connu de 2019 (+12,83% par rapport à 2021 / -5,48% par rapport à 2019) suite à la mise en œuvre d'un plan de (re)conquête ciblé mené depuis plus d'un an.

L'année 2022 vient clore les 5 années et 4 mois du contrat OSP confié in-house au Groupement SPL Façonéo et RTM par la Métropole. Les deux opérateurs ont travaillé de concert pour préserver la parfaite continuité du service public attendu par les voyageurs du réseau et par l'AOM. Au 1er janvier 2023, le réseau des lignes de l'Agglo est confié au groupe RTM